

La culture politique romaine

ANNE GANGLOFF

La culture politique romaine

De la fin de la République au III^e siècle apr. J.-C.

ARMAND COLIN

Collection U

Histoire

Image de couverture : Arche de Trajan,
située dans la cité antique de Timgad, en Algérie,
© akg-images / De Agostini Picture Lib. / C. Sappa
Cartographie : Philippe Paraire
Mise en pages : Nord Compo

NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT :



Nos livres sont imprimés sur des papiers certifiés pour réduire notre impact sur l'environnement.



Le format de nos ouvrages est pensé afin d'optimiser l'utilisation du papier.



Depuis plus de 30 ans, nous imprimons 70 % de nos livres en France et 25 % en Europe et nous mettons tout en œuvre pour augmenter cet engagement auprès des imprimeurs français.



Nous limitons l'utilisation du plastique sur nos ouvrages (film sur les couvertures et les livres).

© Armand Colin, 2024
Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN : 978-2-20-063651-7

Avant-propos

Ce manuel est dédié à mes étudiant(e)s de L3 et de master de l'Université Rennes 2, qui en ont été les « cobayes » selon leurs propres termes. Des collègues ont contribué à sa réalisation, en acceptant notamment de relire des parties : je remercie chaleureusement pour leur aide Stéphane Benoist, Caroline Blonce, Clément Bur, Julie Dalaison, Gilles Gorre, Frédéric Hurlet, Philippe Le Doze et Pascal Montlahuc.

Les références aux sources antiques se rapportent en général à la « Collection des Universités de France » (« les Budés ») ; pour Cassius Dion, à la « Loeb Classical Library » ; pour Hérodien, à l'édition de Denis Roques dans « La Roue à Livres » ; pour l'*Histoire Auguste* à celle d'André Chastagnol chez Robert Laffont (« Bouquins »). Pour plus de clarté, j'ai choisi d'utiliser dans le texte latin les lettres v et j, même si celles-ci n'ont été introduites qu'à la Renaissance.

Anne Gangloff

Introduction

Culture politique et histoire romaine

Quelle était la culture politique des habitants de l'Empire romain – ceux du moins qui sont visibles et connus des historiens, c'est-à-dire ceux qui vivaient dans les cités – de la fin de la République aux trois premiers siècles de notre ère ? Quels étaient leurs connaissances du politique et leur degré de participation aux rouages du gouvernement ? Comment appréhendaient-ils le pouvoir romain et quelles étaient leurs attentes vis-à-vis de celui-ci ? Telles sont les – terriblement vastes – questions auxquelles ce manuel tente d'apporter des réponses.

Cet ouvrage est le produit d'un essor actuel de la recherche dans le domaine du politique à Rome, notamment en France : cette recherche a été récemment renouvelée par les apports de la sociologie, de l'anthropologie et des sciences politiques.

Définitions et notions de sciences politiques

On ne saurait aborder l'histoire politique sans quelques notions clefs modernes, dont l'application au monde romain ne va pas toujours de soi. On ne parlera pas ici des termes latins qui ont aussi fait récemment l'objet de recherches approfondies, comme les notions d'*imperium* et d'Empire, de *concordia* et de *consensus*, d'*auctoritas*, mais de notions plus génériques.

La première est celle d'idéologie, qui est aujourd'hui considérée avec circonspection par beaucoup de spécialistes d'histoire ancienne (même si c'est toujours un terme utile, ne serait-ce que pour des raisons épistémologiques). Au sens sociologique, l'idéologie désigne un

système de représentations du monde, en concurrence avec d'autres : par exemple l'idéologie libérale, qui s'oppose à l'idéologie marxiste. Par conséquent, le terme idéologie désigne une « vision du monde » qui englobe des facettes variées (politique, économique, sociale ou religieuse... on ne saurait parler d'idéologie religieuse simplement) et il faudrait au moins deux visions du monde différentes pour que l'on puisse parler d'idéologie, comme l'a souligné Jean-Louis Ferrary pour la période tardo-républicaine¹. Dans cette perspective, Philippe Le Doze a défendu l'idée que les modalités mêmes de la vie politique, à Rome, n'étaient pas propices à l'émergence d'idéologies sous la République et sous le Haut-Empire². Cette prise de position prolonge deux autres débats, l'un sur l'existence de « partis » ou de factions, l'autre sur celle d'une vie politique démocratique dans la Rome tardo-républicaine ; ce dernier débat, comme on va le voir, a joué un rôle moteur dans la promotion de la notion de culture politique chez les historiens romanistes.

Un autre couple de notions est aussi fréquemment employé par les historiens spécialistes d'histoire politique, qui l'empruntent aux politistes. Il s'agit du politique et de la politique :

- la politique, dans son sens le plus courant en sciences politiques, désigne le champ des luttes politiques, la scène où s'affrontent des individus ou des groupes en compétition pour l'exercice du pouvoir politique (on parle ainsi de « la vie politique ») ;
- le politique est défini comme le « champ social de contradictions et d'agrégations d'intérêts (ou d'aspirations), régulé par un pouvoir détenteur de la coercition légitime³ ». Si la définition de la politique fait porter l'accent sur les luttes entre les acteurs politiques, celle du politique présuppose que les affrontements sont au cœur des sociétés humaines : il existe dans toute société des conflits entre les individus ou les groupes, qui nécessitent la mise en place d'un pouvoir politique pour les réguler. C'est une définition plus large, préférée par les politistes modernes, car elle permet d'analyser à la fois les conflits, les processus de résolution (ou non), les modalités d'intervention du pouvoir et du gouvernement, les questions de légitimité politique...

Considérons maintenant la notion de « culture politique » : elle désigne à la fois, dans le langage courant, la connaissance et l'expérience que tout un chacun peut avoir d'un système politique, aussi bien de son fonctionnement concret que des grandes théories qui

l'étaient, et une nouvelle approche du politique qui s'est développée dans les sciences politiques à partir des années 1950. Celle-ci met justement en avant des éléments subjectifs comme la connaissance, les opinions et les croyances des différents acteurs de la vie politique (dirigeants et simples citoyens). Elle est centrée sur l'expression du pouvoir politique, la communication et le dialogue entre les gouvernants et les gouvernés.

La culture politique est définie par des pratiques et par des représentations du pouvoir politique exprimées par l'ensemble des médias contemporains (comme la littérature, les monnaies, les inscriptions, l'iconographie dans le contexte de l'Empire romain). Mais elle englobe aussi la réception de ces pratiques et représentations issues du pouvoir, c'est-à-dire l'acceptation ou non par les gouvernés de certaines décisions politiques, leurs réactions et leurs attentes. Le concept de culture, importé de l'ethnologie et de l'anthropologie, place l'accent sur un ensemble de valeurs et de pratiques sociales communes à l'ensemble du groupe, et donc sur la dimension identitaire des pratiques et des représentations politiques.

La notion de culture politique s'inscrit dans l'histoire culturelle qui a succédé d'une certaine manière à l'histoire des mentalités et à l'histoire des idées, et que l'on définit comme une « histoire sociale des représentations⁴ ». Peter Burke et Philippe Poirrier, qui ont aussi chacun fait paraître en 2004 un ouvrage sur l'histoire culturelle, ont consacré un court chapitre à l'histoire culturelle du (ou de la) politique : Philippe Poirrier a souligné les grandes étapes du développement de cette approche dans l'histoire contemporaine en France⁵. Dès les années 1970, Maurice Agulhon en fut un pionnier, en s'intéressant dans ses travaux aux manifestations symboliques et à la notion de « sociabilité ». En 1986, Raoul Girardet posa les jalons d'une histoire de l'imaginaire politique avec son ouvrage *Mythes et mythologies politiques*, dans lequel il distinguait quatre grands mythes qui structurent la vie politique française : la Conspiration (thème plus que jamais d'actualité), le Sauveur, l'Âge d'or et l'Unité. Dès le début des années 1980, Jean-François Sirinelli fut l'un des principaux défenseurs d'une histoire culturelle du politique qui intégrait l'étude des représentations et, avec Serge Berstein, de la notion de « culture politique ». Cette notion se rapporte à l'ensemble des représentations, des normes et des valeurs qui permettent de définir les grandes familles politiques et l'identité des individus qui s'en réclament. La définition

de la culture politique proposée par Serge Berstein dans son article sur « La culture politique » mérite d'être citée aussi bien pour sa clarté que pour son aspect programmatique :

« La culture politique constitue un ensemble cohérent dont tous les éléments sont en relation étroite les uns avec les autres et qui permettent de définir une forme d'identité de l'individu qui s'en réclame. Si l'ensemble est homogène, les composantes en sont diverses et aboutissent à une vision du monde partagée, dans laquelle entrent en symbiose un soubassement philosophique ou doctrinal, le plus souvent exposé sous la forme d'une vulgate accessible au plus grand nombre, une lecture commune et normative du passé historique qui connote positivement ou négativement les grandes périodes du passé, une vision institutionnelle qui traduit au plan de l'organisation politique de l'État les données philosophiques ou historiques précédentes, une conception de la société idéale telle que la voient les tenants de cette culture et, pour exprimer le tout, un discours codé dans lequel le vocabulaire employé, les mots clefs, les formules répétitives sont porteurs de signification, cependant que rites et symboles jouent au niveau du geste et de la représentation visuelle le même rôle signifiant. »

Serge BERSTEIN, « La culture politique », dans Jean-Pierre RIOUX et Jean-François SIRINELLI (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, pp. 372-373, cité par Philippe POIRRIER, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, pp. 286-287.

En 1992, Serge Berstein et Odile Rudelle dirigèrent un ouvrage collectif sur *Le modèle républicain* en France (Paris, PUF), qui visait ainsi à analyser la culture républicaine, inscrite à la fois dans la lignée philosophique des Lumières et du positivisme et dans l'héritage de la Révolution française, avec ses principes, son régime politique, ses symboles (le drapeau tricolore, Marianne, la Marseillaise), l'évolution du modèle républicain, ses crises et ses contestations. Dans une perspective proche et complémentaire, Jean-François Sirinelli a proposé d'étudier un siècle de démocratie française sans l'angle de la dissension et de la brèche⁶. En 2003, Serge Berstein a dirigé un ouvrage collectif intitulé *Les cultures politiques en France* (Paris, Seuil), afin d'explorer les systèmes de représentations à l'origine des comportements politiques des Français.

Peter Burke, qui a une approche plus internationale, offre une définition très proche de celle de Serge Berstein : il s'agit d'étudier « les présupposés et les attitudes politiques des différents groupes de population, et la façon dont ces attitudes et ces présupposés y ont été instillés⁷ ». Il souligne également que le « tournant culturel » est apparu au début des années 1970, avec, par exemple, l'ouvrage de Murray Edelman, *Politics as symbolic : action mass arousal and quiescence* (New York, Academic Press, 1971), consacré aux rituels

politiques et aux aspects symboliques du comportement politique, passés et présents. L'expression de culture politique commença à être employée à la fin des années 1980 par des historiens anglophones spécialistes de la période moderne, comme Keith Baker, auteur d'une étude sur *The Political Culture of the Old Regime* (University of Chicago, Pergamon Press, 1987), ou bien Lynn Hunt qui étudia les pratiques symboliques révolutionnaires dans *Politics, Culture and Class in French Revolution* (Berkeley, Los Angeles, University of California Press, 1984). Un autre exemple est celui des travaux produits par les groupes d'études sur la culture politique des classes dominées ou « subalternes », notamment le *Subaltern Studies Group* en Inde, dont les recherches ont suscité un grand intérêt international, dans le sillage des études postcoloniales.

La notion de culture politique a bénéficié aussi de ce qu'on appelle le *communicative turn* des années 1980, qui a fait porter l'accent sur la communication à tous les niveaux, y compris au niveau symbolique qui englobe toutes les significations ajoutées au simple énoncé discursif. La communication symbolique, dans le domaine de l'histoire romaine, est fondée sur des symboles verbaux et visuels tels que les images rhétoriques, les références mythiques, les rites, qui définissent aussi les compétences et les pouvoirs du prince, et établissent une hiérarchie entre les dieux, le *princeps* et les autres hommes.

Prise dans sa globalité, la culture politique englobe donc à la fois les éléments les plus traditionnels de l'histoire politique, comme l'analyse des institutions et des processus de prises de décision, mais, ce qui est plus neuf, elle fait porter l'accent sur la dimension symbolique du pouvoir : les aspects rituels de la vie politique – qui sont très importants en histoire ancienne –, les différentes échelles et modalités de participation à la vie politique (au bénéfice des acteurs les plus humbles, auparavant négligés, comme la plèbe), les différents lieux d'exercice du pouvoir (la cour, le Sénat, les tribunaux, y compris au sens spatial), le répertoire des valeurs communes, les médias (y compris le corps et les vêtements des acteurs politiques). Elle interroge le rôle de la mémoire – dans le sillage des études dirigées par Pierre Nora sur les lieux de mémoire et la définition de la nation française (*Lieux de mémoire*, I-III, Paris, 1984-1992) – et de la tradition, de l'amour et des émotions suscitées par le prince, de l'opinion publique et de la popularité ou l'impopularité des empereurs. Elle pose deux problèmes principaux, et qui sont liés, aux historiens de l'Antiquité.

Le premier est celui de l'homogénéité d'une culture politique : il existait naturellement une grande hétérogénéité culturelle parmi les habitants du vaste empire romain, et cette diversité s'impose aussi bien d'un point de vue géographique et temporel que d'un point de vue social et juridique. Il est plus juste de parler de cultures politiques au pluriel. Mis à part le cadre général de l'Empire romain, avec ses structures fiscales, juridiques et politiques, une femme de notable à Lepcis Magna en Afrique proconsulaire, un plébéien des campagnes italiennes et un pérégrin (homme libre dépourvu de la citoyenneté romaine) à Prousa de l'Olympe en Bithynie n'avaient évidemment pas la même culture politique. Sans parler, naturellement, de tous ceux qui vivaient en dehors du monde des cités, dont les cultures politiques nous échappent presque complètement.

Cela étant dit, comme on le verra, le passage à l'Empire a produit une profonde transformation des médias de la culture politique, ainsi que son recentrement sur la figure de l'empereur et sur les membres de sa famille. Le second problème auquel on est confronté pour analyser les cultures politiques romaines constitue une lapalissade pour tous les Antiquisants : c'est celui des sources, les plus disertes (littéraires et iconographiques) étant surtout produites par les élites sociales, comme nous aurons l'occasion d'en reparler.

Historiographie de la culture politique en histoire romaine

La notion de culture politique a été importée en histoire ancienne à la toute fin des années 1980 et, pour l'histoire romaine, elle a surtout été appliquée jusqu'à présent à la période tardo-républicaine. C'est en effet une période propre à susciter de nouvelles approches à cause des nombreux débats autour des transformations de la vie politique, du rôle de plus en plus important tenu par les *imperatores* et de la personnalisation du pouvoir, de la notion de crises, de la définition du régime politique qui est en mutation : démocratie selon Fergus Millar⁸, oligarchie aristocratique selon la plupart des autres historiens.

Il faut signaler un article et trois ouvrages de référence, datant du début des années 2000 et surtout des années 2020, qui portent sur la notion même de culture politique appliquée à l'époque républicaine. En 2004, Karl-Joachim Hölkeskamp publia l'ouvrage *Rekonstruktionen einer Republik. Die politische Kultur des antiken Rom und die*

Forschungen der letzten Jahrzehnte [Reconstruire une République. La « culture politique » de la Rome antique et la recherche des dernières décennies], qui s'inscrit dans le débat sur la nature du régime politique républicain que l'on vient d'évoquer. Ce livre met l'accent sur l'expression de l'action politique (les rituels politiques, les signes et la représentation du pouvoir, la communication) pour analyser les rapports entre les couches sociales supérieures et le peuple. Il fut traduit en français dès 2008, en anglais en 2010 (dans une version enrichie), en italien en 2016 et en espagnol en 2019. On doit également à Karl-Joachim Hölkeskamp un article fondamental qui a été traduit en français et en anglais : « Politische Kultur – Karriere eines Konzepts. Ansätze und Anwendungen am Beispiel der römischen Republik ». La traduction française figure dans un numéro de la revue en ligne *Triuium*, consacré à la notion de culture politique républicaine, qui a pour objectif de présenter à des étudiants avancés et à des spécialistes, en particulier français et allemands, les principaux articles de la recherche franco-allemande – traduits de l'allemand au français et vice-versa – sur ce sujet⁹. La traduction anglaise a été intégrée dans un ouvrage collectif destiné aussi aux étudiants avancés et aux spécialistes, visant à exposer les différents aspects essentiels de la culture politique de la République romaine¹⁰.

La notion de culture politique n'a pas suscité une telle réflexion épistémologique pour la période impériale, ce que l'on peut regretter. Elle paraît en effet d'autant plus pertinente pour le Haut-Empire que le principal acteur politique, le prince, n'est plus légitimé par une fonction politique bien déterminée (le consulat ou la dictature qui dotaient leur détenteur d'un pouvoir de commandement civil et militaire, *imperium domi et militiae*, bien défini dans le temps), mais par le fait d'être choisi par le Sénat et par l'armée, plaçant au centre de la vie politique des notions comme le consensus et la popularité.

Il reste à présenter quelques ouvrages qui, sans employer le terme de culture politique, ont emprunté une approche culturelle, d'abord pour la période tardo-républicaine, puis pour l'Empire aussi, afin de montrer quelques étapes, ainsi que l'accélération et la diversification récente des études sur la culture politique romaine.

Dès 1966, Christian Meier, dans son ouvrage *Res publica amissa, eine Studie zu Verfassung und Geschichte der späten römischen Republik* (Stuttgart, Fr. Steiner, 4^e éd. 2017) a cherché à comprendre la « crise » tardo-républicaine, à travers les blocages et les limites du système

républicain d'une part, le comportement des grands aristocrates à l'égard de ce système d'autre part. Les travaux de Jean-Michel David ont ensuite montré à quel point le comportement de ces derniers répondait à des notions non-constitutionnelles et à un code de valeurs et de normes. Christian Meier a mis en avant la notion de « grammaire politique » de la Rome tardo-républicaine, entendue comme langage dans lequel le pouvoir politique se définissait, se construisait et se légitimait. Il a aussi développé l'intéressante idée d'une « crise sans alternative », c'est-à-dire une crise qui aurait été vécue comme dépourvue d'issue politique, institutionnelle, à travers notamment l'exemple de César qui ne paraît pas avoir été décidé à se tourner vers la royauté.

En 1969, l'historien israélien Zvi Yavetz a publié un petit livre devenu un classique, *La plèbe et le prince : foule et politique sous le Haut-Empire romain*, traduit en français en 1984, sur les rapports entre le pouvoir politique et la plèbe romaine de César à Néron : il mettait déjà en exergue les réactions de la plèbe aux spectacles et la notion de popularité, qui suscite actuellement de plus en plus d'intérêt.

Paul Veyne, dans son ouvrage *Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique* (Paris, 1976), a étudié les rapports entre le peuple et l'élite (notamment l'empereur) à travers l'évergétisme. Il a mis en lumière la politique romaine des spectacles et analysé les lieux de spectacle comme des lieux de communication directe entre la plèbe et le prince.

Ces recherches ont été prolongées par celle de Cyril Courrier sur *La plèbe de Rome et sa culture (fin du I^{er} siècle av. J.-C.-fin du I^{er} siècle apr. J.-C.)*, parue en 2014 : du fait des sources (les historiens, Suétone notamment), une grande partie de l'ouvrage porte sur la culture politique de la plèbe. Cette étude participe au renouveau de l'intérêt porté par les historiens de l'Antiquité aux notions de « culture populaire » et d'opinion publique.

La même année que celle où fut publié *Le pain et le cirque* est paru un second livre de référence, celui de Claude Nicolet sur *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine* (Paris, 1976). Si cet ouvrage expose les droits et les devoirs des citoyens romains en suivant une approche largement institutionnelle, le dernier chapitre, qui a fait date, concerne la « politique-spectacle » dont il souligne l'importance à Rome : Claude Nicolet met en évidence une autre façon de faire de la politique que les processus et les organes habituels de la prise de décision politique (les débats, les assemblées, le vote, les tribunaux, etc.),

à savoir les manifestations spectaculaires, par exemple les jeux organisés par les édiles, les funérailles publiques réservées, avec l'accord du Sénat, aux grands hommes. Il distingue alors deux catégories de participants, ceux qui sont spectateurs, qui constituent l'immense majorité, et ceux qui sont acteurs, qui organisent le spectacle et s'y montrent.

Fergus Millar a produit la première grande synthèse sur le principal acteur du politique sous l'Empire dans *The Emperor in the Roman world (31 BC-AD 337)*, paru à Londres en 1977 : l'ouvrage est consacré aux fonctions et aux modalités d'exercice du pouvoir de l'empereur. L'originalité de Fergus Millar est d'avoir étudié les relations de réciprocité entre celui-ci et ses différents interlocuteurs, notamment les cités de l'Empire. Il a montré, sur ce point, que le prince agit généralement de manière réactive, en réponse à l'expression de demandes et de besoins, plutôt que de prendre des initiatives politiques. L'ouvrage récent d'Olivier Hekster déplace l'accent sur les attentes des concitoyens et sujets envers le prince, qui ont conduit au développement et à l'évolution de ses rôles militaire, religieux et civil (*Caesar rules : the emperor in the changing Roman world [c. 50 BC-AD 565]*, Cambridge, New York, 2023).

En 1989, Francisco Pina Polo a recensé dans la littérature antique et étudié les *contiones* (assemblées du peuple et des soldats qui se déroulaient en marge des institutions officielles) civiles et militaires à Rome, pour montrer que ces assemblées constituaient des moyens d'expression essentiels – ce qu'on a aujourd'hui relativisé – du peuple et de l'armée (*Las contiones civiles y militares en Roma*, Saragosse).

Les travaux d'Egon Flaig, qui s'inscrivent complètement dans une histoire culturelle politique, ont fait porter l'accent sur la légitimation (l'*Acceptanz*) et sur son langage, notamment sur la dimension rituelle de cette « acceptation » au sein des assemblées populaires : il les a développés dans deux livres, *Den Kaiser herausfordern : die Usurpation im Römischen Reich*, paru en 1992 (3^e éd. en 2019), puis *Ritualisierte Politik : Zeichen, Gesten und Herrschaft im Alten Rom*, en 2004.

Dans une perspective d'anthropologie historique, Stéphane Benoist a étudié les fonctions politiques et la symbolique des fêtes et des cérémonies publiques dans deux livres : *La Fête à Rome au premier siècle de l'Empire. Recherches sur l'univers festif sous les règnes d'Auguste et des Julio-Claudiens* (Bruxelles, 1999) ; *Rome, le prince et la cité*.

Pouvoir impérial et cérémonies publiques (I^{er} siècle av.-début du IV^e siècle apr. J.-C.), paru à Paris en 2005. Ce dernier explore plus largement les relations identitaires entre le prince et la cité qui fut le berceau et la capitale, d'abord unique, puis historique, de l'Empire, à partir des cérémonies d'entrée (*adventus*) de l'empereur, des funérailles impériales et des grandes fêtes. Le dernier livre de K.-J. Hölkenskamp, paru en 2023, souligne aussi le rôle fondamental des cérémonies et des rituels – triomphes, culte public, funérailles, etc. – comme expression du pouvoir dans la Rome républicaine (*Theater der Macht : die Inszenierung der Politik in der römischen Republik*, Munich, Beck).

Au début des années 2000, le thème du dialogue idéologique entre le pouvoir et les provinces a été mis en lumière par les études de Clifford Ando (*Imperial Ideology and Provincial Loyalty*, Berkeley, Los Angeles, Londres, 2000), puis de Carlos F. Noreña (*Imperial Ideals in the Roman West: Representation, Circulation, Power*, Cambridge, New York, 2011).

Prolongeant une importante et déjà ancienne étude de Joseph Hellegouarc'h sur le langage politique à Rome (*Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, Paris, 1963), des ouvrages récents ont examiné des valeurs et notions constitutives de la culture politique romaine, aussi bien sous la République que sous l'Empire : sur la concorde à la fin de la République romaine, Philippe Akar, *Concordia. Un idéal de la classe dirigeante à la fin de la République*, Paris, 2013 ; sur l'expression *res publica*, Claudia Moatti, *Res publica. Histoire romaine de la chose publique*, Paris, 2018 ; sur les vertus philosophiques (courage, justice, tempérance et sagesse) susceptibles de légitimer le pouvoir impérial, Anne Gangloff, *Pouvoir impérial et vertus philosophiques. L'évolution de la figure du bon prince sous le Haut-Empire*, Leyde, Boston, 2019 ; sur l'*auctoritas*, Jean-Michel David et Frédéric Hurlet (dir.), *L'auctoritas à Rome : une notion constitutive de la culture politique*, Bordeaux, 2020 ; sur la *civilitas* (l'accessibilité) de l'empereur, comme élément constituant du charisme impérial, Pascal Montlahuc, *Prince et citoyen. Essai sur le charisme de l'empereur romain d'Auguste à Sévère Alexandre*, Québec, Paris, à paraître.

Cette présentation est naturellement loin d'être exhaustive : elle se cantonne à des monographies (en privilégiant celles qui sont écrites en français) et laisse de côté de nombreuses études sur la communication politique – domaine où il faut signaler en particulier les recherches

de Frédéric Hurllet pour la fin de la République et le début du Haut-Empire, et celles de Michel Christol pour le III^e siècle et l'Antiquité tardive –, sur la mémoire et sa condamnation, sur les cultes, l'opinion publique, le rôle et l'image des impératrices, le corps et les vêtements, les émotions, l'humour... Car, comme l'a très bien écrit Pascal Ory, bon nombre de spécialistes des mondes anciens sont par rapport à l'histoire culturelle dans la même position que Monsieur Jourdain par rapport à la prose : ils en font – depuis longtemps – sans le savoir.

Ce manuel s'intéresse en particulier à la culture politique des trois premiers siècles de l'Empire, qui n'a pas encore fait l'objet de synthèse. Le premier chapitre présente les principales différences entre la culture politique tardo-républicaine et celle du Haut-Empire. Le second examine l'« éducation politique » prise au sens large du terme, puisqu'il n'existait évidemment pas de cursus en sciences politiques dans l'Empire romain. Le troisième porte sur la figure impériale comme élément centripète de la culture politique romaine : à la fois sur l'image publique de l'empereur et sur les rapports que pouvaient avoir avec lui ses concitoyens et sujets. Les idées politiques et leurs vecteurs, les modèles et pratiques du pouvoir qui évoluent dans le temps, la pensée politique gréco-romaine font l'objet du chapitre 4. Le dernier chapitre examine l'adhésion des habitants de l'Empire à la culture politique impériale, mais aussi les oppositions et les résistances, en cherchant les traces d'alternatives possibles.

Cultures politiques aux deux derniers siècles de la République et sous le Haut-Empire : les principales différences

Le passage de la République romaine au Principat est celui d'un régime complexe à un autre encore plus complexe et ambigu : d'une oligarchie en mutation à un Principat – mais le terme latin de *principatus* est très peu utilisé pour désigner le régime impérial avant les Antonins (96-192) – qui repose sur un principe monarchique et sur la personnalisation du pouvoir. On a longtemps utilisé les termes de « fiction » et d'« hypocrisie » pour qualifier le Principat, défini comme une monarchie qui se développerait sous une façade républicaine. Cette analyse est largement tributaire des sources antiques. Elle repose en effet sur Tacite et Suétone qui évoquent l'idée de « comédie » du pouvoir dans la relation entre empereur et sénateurs, à propos notamment du refus par Tibère d'accepter l'Empire (Tacite, *Annales*, I, 11-12, 1 ; Suétone, *Tibère*, 24), et surtout sur un auteur encore postérieur et, qui plus est, grec (or les Grecs n'ont jamais éprouvé le moindre embarras à identifier le Principat comme une royauté, régime politique auquel ils étaient habitués), à savoir Cassius Dion (vers 163-après 235). Un passage fameux de son *Histoire romaine*, au début du livre 52 (§ 1-40), met en scène un débat fictif entre Octavien et ses deux principaux conseillers, Agrippa et Mécène, qui aurait eu lieu en 29 av. J.-C., au lendemain des guerres civiles. Octavien hésite à abandonner le

pouvoir et Agrippa lui conseille de rétablir la République traditionnelle. Mécène, en revanche, argumente en faveur de l'instauration d'un régime mieux adapté à la gestion de l'empire, qui serait une royauté taisant son nom, parce que le titre de roi était honni par les Romains. D'où cette idée de « fiction » politique, qui fut largement reprise par l'historiographie moderne avant d'être aujourd'hui relativisée ou abandonnée : on met actuellement plus volontiers l'accent sur le caractère évolutif et ambigu du régime augustéen, que sur sa dimension fictive ou hypocrite.

Le passage de la République au Principat a été expliqué, de manière traditionnelle, en recourant à des analyses institutionnelles¹ et administratives (sur les changements dans la gestion de l'Empire). Celles-ci sont nécessaires et éclairantes pour comprendre le nouveau régime, mais on peut élargir l'angle d'analyse à la culture politique dans son ensemble. On propose donc ici, pour la période tardo-républicaine et pour le Haut-Empire, une revue des principaux acteurs du politique, des phénomènes de violence et de l'idéal de la paix, des médias conçus comme moyens de communication, relais de la culture politique, des grands rituels civiques et des lieux du politique : l'objectif est de faciliter l'appréhension des différences entre les cultures politiques tardo-républicaine et impériale. Avant d'exposer ces éléments, nous allons présenter à grands traits le cadre temporel, politique et social du Principat aux trois premiers siècles de notre ère.

Le cadre du Haut-Empire

Le Haut-Empire désigne une division temporelle qui s'oppose à une deuxième période de l'Empire appelée « Antiquité tardive ». On fait traditionnellement commencer le Haut-Empire en 27 av. J.-C., quand Octavien devient Auguste et que le Sénat partage avec lui ses pouvoirs, et on le fait durer jusqu'à la dynastie des Sévères (193-235), parfois jusqu'à la fin du III^e siècle, du moins jusqu'à la mise en place de la Tétrarchie qui est marquée par une modification profonde de la notion de pouvoir impérial. Le Haut-Empire est donc caractérisé par la mise en place d'un nouveau régime difficile à définir, ambigu parce que le *princeps* exerce dans les faits un pouvoir supérieur aux autres magistrats, considéré comme monarchique (pour les Grecs, il s'agit clairement d'une royauté), mais sans rupture institutionnelle à Rome. On peut, en suivant Stéphane Benoist, voir le I^{er} siècle apr. J.-C. comme

une « République impériale », c'est-à-dire une période de progressive installation et de stabilisation – notamment avec les Flaviens – du Principat².

Jusqu'en 235, le gouvernement de l'Empire est exercé par des dynasties, d'abord originaires de Rome (les Julio-Claudiens) puis d'Italie (les Flaviens) et des autres provinces (Espagne, Syrie), ce qui reflète bien la progressive ouverture dans le temps du Sénat aux provinciaux :

- les Julio-Claudiens : Auguste (27 av. J.-C.-14 apr. J.-C.), Tibère (14-37), Caligula (37-41), Claude (41-54), Néron (54-68) ;
- les Flaviens : Vespasien (69-79), Titus (79-81), Domitien (81-96) ;
- les Antonins : Nerva (96-98), Trajan (98-117), Hadrien (117-138), Antonin (138-161), Marc Aurèle (161-180), Commode (180-192) ;
- les Sévères : Septime Sévère (193-211), Caracalla (211-217) et Géta (211), Élagabal (218-222), Sévère Alexandre (222-235).

La dynastie des Sévères est suivie par une période qu'on a traditionnellement qualifiée d'« Anarchie militaire », au cours de laquelle se sont succédé à un rythme rapide des empereurs parfois chevaliers, parfois sortis du rang, qui ne sont pas parvenus à instaurer de véritable dynastie, et ce jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Dioclétien en 284, qui est parvenu à opérer une temporaire stabilisation du pouvoir en institutionnalisant son partage et sa hiérarchie. Jusqu'aux Sévères, il existe une cohérence politique – il s'agit de notre principal critère ici – indéniable étant donné que les Sévères ont revendiqué leur inscription dans l'héritage politique des Antonins, en dépit du nouveau poids pris par l'armée. C'est l'une des raisons pour laquelle une partie de l'historiographie moderne arrête souvent le Haut-Empire après les Sévères ; même si la période qui suit est sans aucun doute très troublée en raison des invasions extérieures auxquelles le pouvoir impérial doit réagir, ce qui se traduit notamment par une militarisation de ce pouvoir, une multiplication inédite des tentatives d'usurpation, mais aussi une sacralisation de la fonction impériale, la rupture la plus marquante est constituée par l'établissement par Dioclétien de la Tétrarchie, en 285, qui met donc en place une nouvelle idéologie impériale.

Sur le plan institutionnel, au début du Haut-Empire (notamment sous le règne de Tibère, qui acheva un processus initié par Auguste), les compétences législatives, judiciaires et électorales des comices (assemblées du peuple) ont été transmises au Sénat. Les comices n'ont plus

joué qu'un rôle symbolique dans l'élection des magistrats : le vote était réduit à une simple approbation des candidatures établies en amont par le prince et par le Sénat, pour maintenir le principe du choix des magistrats par le peuple. Dès Auguste, l'empereur pouvait recommander ses candidats (*commendatio*) et établir la liste de ceux qui étaient autorisés à se présenter devant les comices (*nominatio*). Voter ou bien être élu n'était donc plus du ressort des citoyens romains à Rome, alors que c'était toujours le cas, en revanche, dans la cité locale. Les citoyens romains ne payaient pas non plus l'impôt foncier ni l'impôt personnel en Italie, et ils n'étaient pas concernés par les guerres sauf s'ils choisissaient de s'engager dans une carrière militaire ou bien en cas de situations graves : des conscriptions sont attestées au début de l'Empire sous Auguste et Néron lors des crises en Germanie et en Arménie, et lors de la guerre civile de 68-69. À partir d'Auguste, le statut de citoyen devint donc surtout un statut juridique de droit privé.

Au début du règne d'Auguste, ce statut concernait 10 % environ de la population de l'Empire romain et n'était que peu diffusé hors de l'Italie. Cependant, les municipes et les cités, la citoyenneté romaine, les spectacles, tous ces éléments qui sont fondamentaux pour dessiner le cadre de la culture politique romaine se sont rapidement répandus d'Auguste aux Sévères. Tout d'abord en effet, la période qui va de 46 av. J.-C. (fin des guerres civiles entre César et Pompée) jusqu'à Auguste est marquée par la création d'une centaine de colonies de vétérans en Occident – dans les provinces de Narbonnaise, d'Ibérie, d'Afrique – et en Orient. Une cinquantaine fut ensuite fondée jusqu'à la fin du règne d'Hadrien. Ces colonies, qui étaient autant de « petites Rome », participaient naturellement à la diffusion de la culture romaine. En parallèle, une politique de création de cités en Gaule, en Ibérie, en Grande-Bretagne et, après 200, en Égypte, permit au pouvoir impérial de se décharger sur les élites locales de l'administration, c'est-à-dire de la levée des impôts, de l'entretien des routes et de la poste publique. Ainsi, en Occident, c'est plus d'un millier de cités, pour la plupart pérégrines, qui furent créées, moins en Orient où existaient déjà un grand nombre de cités (sauf en Égypte). Certaines, désireuses d'imiter les institutions romaines, cherchèrent à devenir municipe latin ou colonie honoraire (sans envoi de colons), en renonçant à leurs institutions d'origine pour prendre celles de Rome et en acceptant de transformer leurs traditions religieuses. En Occident, grâce au droit latin qui s'est répandu sous le Haut-Empire dans les

districts alpins, l'Ibérie et les Trois Gaules, beaucoup d'élites obtinrent le droit romain que recevaient automatiquement les anciens magistrats. En Orient, la citoyenneté romaine fut souvent accordée aux aristocrates des cités qui collaboraient avec le pouvoir central dans l'administration locale. Les auxiliaires obtenaient le droit de cité après leur service. À partir de Claude, de nombreuses colonies honoraires furent créées et, sous les Sévères, ce statut fut également recherché et acquis par de grandes cités d'Orient, auparavant attachées à leur liberté. Cliff Ando et Myles Lavan ont néanmoins relativisé le tableau idéalisé d'une diffusion rapide, régulière et uniforme de la citoyenneté romaine dans tout l'Empire, notamment pour le II^e siècle et l'Orient, et ils ont souligné avec raison la persistance du cadre juridique local³. En 212, la Constitution antonine octroya la citoyenneté romaine à tous les hommes libres de l'Empire, sauf les déditices (ceux qui avaient pris les armes contre le peuple romain et s'étaient rendus après avoir été vaincus). On peut supposer que 80 % de la population eurent alors la citoyenneté romaine. La Constitution antonine prévoyait que les droits locaux des communautés resteraient inchangés, de même que les particularismes institutionnels : les citoyens romains (sauf les juifs) avaient pour seul point commun l'obligation de vénérer les dieux de Rome, ce qui accentuait l'importance des cultes dans la culture politique romaine.

Le choix fait par Rome de s'appuyer sur les élites civiques des provinces pour contrôler l'Empire eut pour conséquence l'intégration de ces élites dans l'administration impériale, et notamment l'ouverture du Sénat d'abord aux Gaulois et aux Espagnols puis, à partir des Flaviens et surtout de Trajan, aux élites orientales. À la fin de la dynastie des Antonins, en 192, les provinciaux représentaient presque la moitié du Sénat, et ils devinrent majoritaires sous les Sévères. Leur répartition était composée d'une moitié d'Orientaux, un quart d'Africains, un quart de Gaulois et d'Espagnols.

L'administration impériale était héritée de la République : elle était fondée en partie sur les magistratures traditionnelles, qui ont évolué en perdant généralement des pouvoirs. Elle reposait aussi sur de nouvelles fonctions, sénatoriales ou équestres, qui ont été créées sous l'Empire. Ainsi la préfecture de la ville : dès Auguste, le préfet de la Ville était le plus haut poste de la carrière sénatoriale. Il commandait trois ou quatre cohortes urbaines et exerçait des fonctions de police de jour ; il rendait la justice à Rome ; il était chargé de poursuivre

les criminels et d'assurer le maintien de l'ordre, concurremment aux prétoriens qui formaient la garde personnelle de l'empereur sous les ordres d'un préfet du prétoire qui était, lui, un chevalier.

La plupart des grandes familles les plus anciennes n'ont pas survécu aux guerres civiles de la fin de la République et Auguste, par exemple, a dû recréer un patriciat : un certain nombre de grands cultes publics très anciens étant réservés aux patriciens, il s'agissait aussi d'une nécessité religieuse. Il a également aidé certaines vieilles familles nobles à atteindre le niveau de fortune réclamé pour faire partie de l'ordre sénatorial, soit un million de sesterces, à partir de sa fortune personnelle. Sous le Haut-Empire, les sénateurs sont devenus un véritable ordre, distingué par le vêtement. Leur toge portait une bande large de pourpre, le laticlave, que les fils de sénateurs avaient le droit de porter dès dix-sept ans ; ils étaient donc prédestinés à faire carrière. Les autres candidats au Sénat, non liés à ce milieu par la naissance, devaient obtenir de l'empereur le droit de porter le laticlave pour candidater. Le statut sénatorial était hérité par les fils et petits-fils (donc sur trois générations, même si les deux suivantes n'entraient pas au Sénat), et par les filles aussi. Grâce à ses pouvoirs censoriaux, l'empereur pouvait légalement désigner une partie des sénateurs, suivant sa volonté, et la carrière des sénateurs lui fut de plus en plus soumise.

À partir du règne d'Auguste, on assista à la naissance de postes de dignitaires, appelés préfectures ou procuratèles, qui étaient détenus par des chevaliers. C'était un ordre sans hérédité, sans limitation numérique, très largement ouvert en particulier dans les provinces, afin que des chevaliers procureurs puissent se charger des biens de la famille impériale et de l'État. Les chevaliers qui le voulurent ont eu la possibilité de remplir des fonctions de haute importance : désignés par l'empereur, ils pouvaient être chargés de gouverner des provinces, ou d'exercer des fonctions financières, administratives ou militaires, notamment la préfecture du prétoire (garde personnelle de l'Empereur), la préfecture des vigiles (corps des pompiers), la préfecture de l'annone (gestion de l'approvisionnement en blé de la Ville).

Les transformations dans la gestion de l'Empire qui ont été mises en place par Auguste, la redéfinition des pouvoirs politiques qu'il a opérée, la durée de son règne – à sa mort, la République de Cicéron remontait à une, voire deux générations –, ont abouti à de profondes différences entre les cultures politiques de l'époque tardo-républicaine aux deux premiers siècles av. J.-C. et du Haut-Empire.

La culture politique tardo-républicaine

Les acteurs

Le Sénat et ses membres

Le prestige du Sénat s'était renforcé depuis les guerres puniques, durant lesquelles il avait symbolisé l'esprit de résistance de Rome. Au début du II^e siècle, les sénatus-consultes avaient quasiment valeur de loi, en vertu de l'*auctoritas* sénatoriale : ce terme, qui vient du verbe *augere*, « augmenter », a un sens à la fois religieux et politique que l'on retrouve aussi dans le surnom *Augustus*⁴. En 121 av. J.-C., pour empêcher Caius Sempronius Gracchus de s'opposer par la force à un décret qui mettait fin au projet d'installer une colonie à Carthage, le Sénat produisit pour la première fois un sénatus-consulte ultime, qui proclamait une sorte d'état d'urgence et autorisait les magistrats (surtout les consuls) à exécuter les ennemis de la République.

Pour être inscrit sur l'album sénatorial, il fallait posséder un cens d'au moins quatre cent mille sesterces en biens fonciers, avoir géré une magistrature du *cursus honorum* (au moins la questure), et avoir une bonne moralité, la *dignitas* qui caractérisait les sénateurs. Il ne fallait pas avoir exercé de métier infamant comme entrepreneur de pompes funèbres, laniste (entraîneur de gladiateurs) ou proxénète. Depuis 218 av. J.-C., les critères d'honorabilité avaient été renforcés : la *lex Claudia* interdit aux sénateurs de se livrer au grand commerce maritime, activité jugée dégradante.

La République tardive s'est caractérisée par la fermeture des groupes sociaux, en particulier au II^e siècle, les mêmes familles ayant vocation à fournir à chaque génération des sénateurs. On distinguait parmi elles une noblesse, *nobilitas*, dont les ancêtres avaient été préteurs ou surtout consuls, et, au sein de cette *nobilitas*, le patriciat, réduit à une trentaine de familles à la fin de la République. Entre 218 et 108, on dénombre deux cent vingt-deux consuls issus de seulement vingt-cinq familles. Il existait un idéal aristocratique caractérisé par le respect de l'honneur, de la lignée et des ancêtres dont les masques étaient exposés dans l'*atrium* des grandes familles : ils représentaient la République. Le Sénat se définissait comme une assemblée de pairs, même si la *nobilitas* dominait les débats. Il refusait globalement qu'un seul de ses membres prenne plus de pouvoirs que d'autres, ce qui explique l'hostilité suscitée par César, surtout parmi les très grandes

familles. Les hommes nouveaux (*homines novi*), dont aucun ancêtre n'avait exercé les magistratures du *cursus honorum*, semblent avoir vite adopté la mentalité des sénateurs issus des grandes familles présentes depuis longtemps au Sénat : Cicéron, par exemple, était assez conservateur. Les sénateurs avaient de grandes ressources – leur fortune se comptait en millions de sesterces – et beaucoup d'esclaves, d'affranchis, de clients, mobilisables en cas de luttes politiques comme au temps des Gracques, ou lors d'un vrai conflit telles les guerres civiles entre 49 et 31/30 av. J.-C.

Le luxe grandit au cours de la période, qui vit la construction de *domus* somptueuses, influencées par l'architecture grecque. L'hellénisme imprégnait profondément les sénateurs depuis que les Scipions avaient montré l'exemple. Ils étaient très intéressés par la littérature et la philosophie grecques : si Cicéron était académicien, à vrai dire assez éclectique, Caton d'Utique était stoïcien et César peut-être épicurien. Cicéron fit un gros travail d'adaptation de la philosophie grecque à la langue latine, en particulier lors de sa semi-retraite volontaire en 46-44 av. J.-C. : parmi ses nombreux ouvrages, on peut mentionner deux traités politiques dont les titres reflètent l'inspiration platonicienne, *De la République* et *Des lois*, qui proposaient une réflexion sur les institutions de la République romaine afin de remédier aux crises et aux dysfonctionnements politiques propres au 1^{er} siècle. Certains sénateurs se tournaient vers l'écriture de l'histoire, considérée comme une matière noble, car destinée à commémorer les exploits des grands hommes. D'autres étaient des spécialistes de l'art oratoire ou bien de la jurisprudence, indispensables à la vie politique. Ce groupe partageait une éducation et des valeurs communes, prônait l'idéal de la *concordia*⁵ et refusait le pouvoir personnel au nom de la *libertas*. Mais des divisions politiques existaient en son sein, ainsi que des rivalités, et la compétition pour les honneurs (en premier lieu les magistratures du Sénat) et la gloire était féroce. Le prestige d'un candidat aux magistratures dépendait de ses ancêtres, de sa richesse, de son passé militaire, de la fréquentation de sa *domus* et des promesses qu'il faisait.

À partir des années 120 av. J.-C. apparurent des tensions entre sénateurs et chevaliers, ou en tout cas l'écart se creusa entre ces deux groupes qui étaient complémentaires : le même niveau de fortune y était requis, ils partageaient la même culture, avaient des stratégies matrimoniales communes et l'on trouvait à la fois des sénateurs et